



Envoyé en préfecture le 08/02/2021

Reçu en préfecture le 08/02/2021

Affiché le

ID : 038-213805161-20210201-21DEL01-DE

libération

conseil municipal

N°01

01 février 2021

Pôle Ressources Finances

L'an deux mil vingt **le 01 février 2021**, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bertrand Spindler, Maire.

Pages :

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de convocation du conseil municipal : Le 22 janvier 2021

Pièce jointe :

ROB

Présents :

Majorité : Philippe Auger, Benoît Callens, Marie-Claude Blin, Rémy Brazier, Elizabeth Debeunne, Alain Crépeau, Pierre Despres, Fawzi Draïdi, Bernard Dupré, Marie Emery, Pascale Galliard, Laurence Kahn, Marine Legendre, Josette Munoz, Jean-Luc Petitclerc, Françoise Raffin, Nicolas Retour, Bertrand Spindler, Samira Zaghrir

Télétransmis en préfecture le:

Soit 19 personnes

N°AR de la préfecture :

038-213805161-

Oppositions

Liste *Un nouveau visage pour La Tronche* : Mmes et MM. Isabelle Broise, Michèle Girot, Jean-François Redon, Edouard Ytournel

Liste *Unis pour La Tronche* : M. Thierry Vermorel,

Soit 5 personnes

Excusés : Elisabeth Wolf (pouvoir Marie Emery), Isabelle Miroglio (pouvoir Laurence Kahn), Pascale Le Marois (pouvoir Thierry Vermorel)

Absents : Gilles Novarina, Françoise Jannone

Secrétaire de séance :

Mme Samira Zaghrir a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Rapport d'orientation budgétaire

Rapporteur : Monsieur Pierre Despres

Invité par monsieur Le Maire, Pierre Despres, élu délégué aux finances, présente le rapport d'orientation budgétaire (ROB) 2021.

Le débat sur les orientations budgétaires de la commune doit avoir lieu dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Un rapport a été présenté en commission ressources lors de sa séance du 19 janvier 2021. Ce rapport indique :

Ville de La Tronche

74, Grande Rue

38700 La Tronche

04 76 63 77 00

www.ville-latronche.fr



- Les orientations budgétaires envisagées par la commune portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement. Ont été précisées les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de fiscalité.
- Les projets pluriannuels, notamment les orientations envisagées en matière de programmation d'investissements comportant une prévision des dépenses et des recettes.
- La situation de la dette

Conformément à la loi, le rapport donne lieu obligatoirement à un débat en conseil municipal.

Vu l'article 11 et 12 de la loi du 6 février 1992 et de l'article L2312-1 du Code Général des collectivités Territoriales ;

Vu le décret 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et transmission du rapport d'orientation budgétaire.

Vu la présentation du rapport en commission des finances le 19 janvier 2021,

Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé, atteste de la tenue du débat d'orientation budgétaire et de la diffusion du rapport d'orientation budgétaire 2021.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le maire

Bertrand Spindler